



Formation initiale S.S.T (Sauveteur Secouriste du Travail) 2 jours

PUBLIC CONCERNÉ

L'ensemble du personnel. **Aucun prérequis.**

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours dans le monde du travail.

→ Disposer dans son établissement et sur les divers zones de travail, de personnel en nombre suffisant, capable d'intervenir immédiatement, lors d'un accident.

→ Sensibiliser le personnel à la prévention des risques professionnels.

CONTENUS DE LA FORMATION

- Rappel des points essentiels du programme .
- Actualisation de la formation : changements techniques ou réglementaires inhérents aux actions de préventions et de secours.
- Exercices de révision en groupe.
- Cas concrets
- Exercices de simulations liés aux risques sur le lieux du travail.
- Évaluation sur simulation d'un accident de travail

Synthèse et bilan de la formation.

SUPPORTS/ MATÉRIEL

- 3 mannequins (adulte, enfant, nourrisson) + défibrillateur
- Masques pour chaque participant
- 1 kit de maquillage
- 1 kit cas concrets
- 1 kit hygiène
- 1 plan d'intervention
- 1 plan d'action de prévention
- 1 vidéo-projecteur

Remis au stagiaire:

- Une carte Sauveteur Secouriste du Travail
- Un aide mémoire I.N.R.S
- Un autocollant S.S.T
- Un porte clefs bouche à bouche



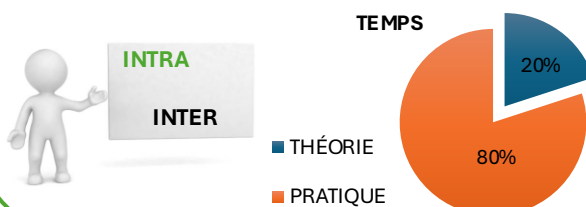
INFOS PRATIQUES

REF : S-001

Durée : 14h sur 2 jours. **Lieu de formation:** Dans vos locaux.

Nombre de stagiaires : 4 à 10 maximum (nous contactez pour plus de personnes)

Intervenant B.F.S : Sapeurs-Pompiers en activité, formateur S.S.T



LA RÉGLEMENTATION

Article L4121-1

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Ces mesures comprennent :

- Des action de prévention des risques professionnels
- Des actions d'information et de formation
- La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés

L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

Se reporter aux **articles suivants L4121-2 à L4121-5***.

VALIDATION

Épreuves certificatives. Il est délivré au stagiaire ayant suivie la formation avec succès un certificat de sauveteur secouriste du travail. Validation délivrée par l'INRS
Habilitation SST INRS N° H32738/2024/SST-1/O/11
Formation valable 24 mois avant de faire un MAC SST.

NOUS CONTACTER :

30 rue des Clochetières 45170 Neuville Aux Bois

TEL : 06.77.01.39.97

Mail : bfs45contact@gmail.com



Formation initiale S.S.T (Sauveteur Secouriste du Travail) 2 jours

CONTENU DE LA FORMATION DÉTAILLÉ

1. Identifier son rôle de Secouriste du travail au sein de l'entreprise

1.a En tant que secouriste :

Hors et dans son entreprise – périmètre d'action en cas d'accident – cadre juridique de son intervention.

1.b En tant que spécialiste de la prévention dans son entreprise:

Compréhension de l'intérêt de la prévention pour l'entreprise/l'établissement – son rôle dans le projet de prévention de l'entreprise/l'établissement.

Maîtrise du mécanisme d'apparition du dommage.

2. La conduite à tenir en cas d'accident: protéger, examiner, faire alerter, secourir

2.a) Rechercher les risques persistants pour protéger :

- Connaître l'alerte aux populations (identifier les dangers réels ou supposés).
- Reconnaître, sans s'exposer lui-même, les dangers persistant éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement, (identifier les dangers, repérer les personnes exposées, imaginer des scénarios potentiels d'accidents liés aux dangers identifiés).
- Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime au danger, sans s'exposer lui-même, (définir les actions, repérer les matériels, assurer ou faire assurer leur mise en œuvre, rendre impossible l'exposition de la victime au danger, reconnaître les situations pour dégager la victime, sans danger pour lui-même).

2.b) Examiner la victime et faire alerter :

- Face à une situation, examiner la(les)victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie, en vue du résultat à obtenir.
- Savoir reconnaître, dans l'ordre les signes qui menacent la vie de la victime et définir les résultats à atteindre
- Le message d'alerte et sa transmission – les personnes aptes à déclencher l'alerte - les destinataires de l'alerte – l'organisation des secours.

2.c) Secourir une personne qui :

- Saigne abondamment ou s'étouffe ou répond aux questions et se plaint :
 - de sensations pénibles
 - de brûlure
 - d'une douleur qui l'empêche de bouger
 - d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

2.d) Agir face à une personne qui :

- Respire, ne répond pas, libération des voies aériennes, PLS.
- Ne répond pas, ne respire pas, RCP (réanimation cardio-pulmonaire).

2.e) Situations inhérentes aux risques spécifiques

Conduite à tenir, complémentaire ou différente de celle enseignée. Avis du médecin du travail.

Risque spécifique accidents du travail dans l'établissement.

Exemple de risques spécifiques: désamiantage, hyperbarie, acide fluorhydrique, acide cyanhydrique...

3. Comment le S.S.T applique ses compétences à la prévention dans son entreprise.

3.a) De protéger à prévenir :

- Mise en situation d'accidents simulés.
- Savoir observer l'environnement de travail, identifier les dangers, repérer les personnes exposées et les accidents potentiels.
- Agir pour supprimer ou faire supprimer les dangers dans une situation de travail, dans la limite de son champs de compétences, de son autonomie et dans le respect des règles et procédures de l'entreprise fixées en matière de prévention.

3.b) De faire alerter à informer :

- Mise en situation d'accidents simulés.
- Être capable d'informer son responsable hiérarchique et/ou les personnes en charge de prévention dans l'entreprise ou l'établissement, de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).
- Agir dans le respect des règles et procédures de l'entreprise fixées en matière de prévention.
- Qui informer. Définition des éléments à transmettre.. Rendre compte sur les actions mises en œuvre.

Présentations, Vidéos, Exposés favorisant l'interactivité entre participants et formateurs.

Mise en situation : Simulations, Études de cas, Exercices pratiques et Démonstrations du formateur.

Synthèse et bilan de la formation
HABILITÉ INRS.



NOUS CONTACTER :

30 rue des Clochetières 45170 Neuville Aux Bois

TEL : 06.77.01.39.97

Mail : bfs45contact@gmail.com